

**Commission scolaire
des Chic-Chocs**

2018-2019

RAPPORT
ANNUEL

Sommaire

- 4 | Mot de la présidence
- 5 | Mot de la direction générale
- 6 | Profil de la commission scolaire
- 7 | Le conseil des commissaires
- 8 | Le conseil : sa composition
- 10 | Principales décisions du conseil des commissaires
- 12 | Plan d'engagement vers la réussite
 - Plan de mise en oeuvre de l'an 1
 - Quelques indicateurs de résultats
 - Objectifs nationaux
 - Orientations nationales

Faits saillants de l'année	20
Portrait des ressources financières	23
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	24
Protecteur de l'élève et gestion des plaintes	25
Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école	26
Code d'éthique et de déontologie	26
Rapport du conseiller à l'éthique et à la déontologie	27
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	27
Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels	27
Annexe	28



Mot de la présidence

Au nom du conseil des commissaires, je suis fier de présenter un rapport annuel faisant état de multiples accomplissements qui auront un impact positif pour les prochaines années. En 2018-2019, le conseil a soutenu des priorités sous le thème du renouveau et de l'amélioration.

Premièrement, nous avons procédé au recrutement et à l'embauche d'une nouvelle directrice générale de la commission scolaire. Il s'agit d'une femme engagée et pleine de ressources qui saura naviguer avec les changements, notamment ceux imminents au sujet de la gouvernance.

Deuxièmement, nous avons pourvu plusieurs postes de cadres et de directions d'école sur tout le territoire. Cette nouvelle vague saura apporter un vent de fraîcheur et, de pair avec les gestionnaires chevronnés déjà en place, l'équipe pourra soutenir la directrice générale dans la mise en œuvre des projets et l'atteinte des objectifs.

Troisièmement, nous avons accordé une grande priorité aux travaux de mise à niveau d'un ensemble d'infrastructures, le tout au profit des élèves et des équipes-écoles. Ces améliorations permettent un milieu de vie plus sain et plus adapté aux besoins de nos jeunes. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu réaliser le tout en maintenant une bonne santé financière.

Quatrièmement, nous avons suivi de près tout ce qui concerne les changements au niveau de la gouvernance que s'apprête à effectuer le gouvernement en place. Nous ne saurions cacher nos préoccupations à cet égard, et nous avons contribué à la rédaction d'un mémoire, en collaboration avec d'autres conseils de commissions scolaires au Québec. Nous souhaitons ardemment que la qualité de l'éducation offerte à nos élèves soit au cœur de la transformation, afin qu'ils ne subissent pas les conséquences de décisions politiques.

Enfin, je termine en remerciant encore une fois la direction et tout le personnel œuvrant à la commission, ainsi que dans nos milieux scolaires. Le travail remarquable que vous avez réalisé et l'engagement que vous avez démontré tout au long de l'année ont de quoi inspirer notre relève! Nous remercions également les bénévoles et les parents de leur implication active pour l'avenir de nos jeunes.

Jean-Pierre Pigeon
Président

Mot de la direction générale

C'est avec plaisir et satisfaction que je vous présente le rapport annuel de la Commission scolaire des Chic-Chocs, pour l'année scolaire 2018-2019.

Dans ce bilan, vous trouverez diverses informations concernant nos différentes obligations, nos résultats et réalisations en regard de notre Plan d'engagement vers la réussite, ainsi que des faits saillants.

Ce contenu est le reflet du changement organisationnel majeur qui s'opère à notre commission, depuis mon entrée en fonction comme directrice générale en décembre 2018.

En effet, avec tous les gestionnaires de l'organisation, j'ai entrepris une démarche de changement de culture de laquelle découlent déjà des manifestations de changement de structure. Et ce, à tous les niveaux de l'instance.

Cette nouvelle direction, que j'entends déployer au cours des prochaines années, s'inscrit dans la réponse aux divers enjeux auxquels nous devons faire face.

Diriger une commission scolaire, à notre époque, relève d'un travail de collaboration, d'une gestion participative où tous les acteurs doivent être entendus et considérés.

C'est donc dans ce contexte que j'agirai, de manière à mettre en œuvre mon ultime conviction : faire en sorte que tous les employés de notre organisation évoluent dans un contexte de qualité dans le but d'offrir les meilleurs services possibles à l'ensemble de nos élèves.

Deslilas Fournier
Directrice générale

Profil de la commission scolaire

Le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs s'étend depuis Les Capucins (à proximité de Sainte-Anne-des-Monts) jusqu'à Coin-du-Banc (à proximité de Gaspé) en incluant Murdochville.

La Commission scolaire des Chic-Chocs, dont le centre administratif est situé à Gaspé, offre l'enseignement à des élèves répartis dans 13 écoles primaires, 4 écoles primaires-secondaires, 3 écoles secondaires et 2 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

Notre mission

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi.
- Promouvoir et valoriser l'éducation sur son territoire.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

Nos élèves (4 747)

2 879 élèves, dont 72 de Passe-partout, 98 de maternelle 4 ans à temps plein et 6 de maternelle 4 ans à demi temps

1 868 élèves en formation professionnelle et formation générale des adultes (461 équivalents à temps plein)

Notre vision

Ensemble, contribuons à l'émergence et à la réalisation des rêves et des aspirations de nos élèves en les accompagnant afin qu'ils persévèrent et s'accomplissent.

Notre personnel (700)

La commission scolaire emploie environ 700 personnes.
(Employés réguliers, non réguliers, temps complet et temps partiel)

Nos services de garde (11)

11 services de garde fréquentés par 541 élèves réguliers

Notre transport scolaire (2 379)

2 379 élèves ont bénéficié du service de transport scolaire au cours de l'année scolaire 2018-2019, pour un budget total de 5 094 779,83 \$. Au quotidien, cela représente 80 circuits, qui sont parcourus par 44 autobus, 36 minibus et berlines. Chaque jour, 1 818,20 km sont parcourus par les véhicules scolaires.

Le conseil des commissaires

Le conseil des commissaires est composé de 12 membres, dont un président élu au suffrage universel, de 8 commissaires élus représentant les 8 circonscriptions de notre territoire, d'un commissaire-parent, secteur primaire, d'un commissaire-parent, secteur secondaire, et d'un commissaire-parent représentant les parents au comité EHDAA. Tous les commissaires siègent au comité exécutif.

Mandat

Le mandat du conseil en est un de gouvernance puisqu'il oriente, priorise, mandate, consulte, adopte et évalue. Les commissaires sont élus par la population au suffrage universel pour diriger les destinées d'une commission scolaire et leur mandat est de quatre ans. Les commissaires-parents, quant à eux, ont un mandat de deux ans.

Comités de travail

- Comité du budget
- Comité de vérification
- Comité de l'Ordre du mérite
- Comité de révision et de décision
- Comité des ressources humaines
- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité consultatif du transport scolaire
- Comité d'appréciation du rendement de la direction générale

En chiffres

Conseil des commissaires
11 séances

Comité exécutif
10 séances

Comité plénier
11 séances

Sa composition



Jean-Pierre Pigeon
Présidence



Jean-Marc Lemieux
Circonscription 1

Écoles de l'Anse, Saint-Norbert,
de l'Escabelle et Centre
Micheline-Pelletier



Jacques Létourneau
Circonscription 2

École Gabriel-Le Courtois et
Centre Champagnat



Sébastien Lévesque
Circonscription 3

Écoles Notre-Dame-des-Neiges,
des Bois-et-Marées, Saint-
Antoine et Saint-Maxime



Marie-France Minville
Circonscription 4

Écoles du P'tit-Bonheur, Notre-
Dame, Esdras-Minville et des
Prospecteurs



J. Antonio Blouin
Circonscription 5

Écoles Saint-Paul, aux Quatre-
Vents, Antoine-Roy, Centre de
l'Envol et Collège Saint-Martin



Aline Smith
Circonscription 6

Écoles Saint-Joseph-Alban et
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur



Jean-Yves Dupuis
Circonscription 7

Écoles Saint-Rosaire, de la
Découverte, C.-E.-Pouliot et
Centre de formation de
La Côte-de-Gaspé



Aline Perry
Circonscription 8

École Notre-Dame-de-Liesse



France Tapp
Commissaire-parent

EHDAA



Julie Pariseau
Commissaire-parent

Secteur primaire



Isabelle Richard
Commissaire-parent

Secteur secondaire

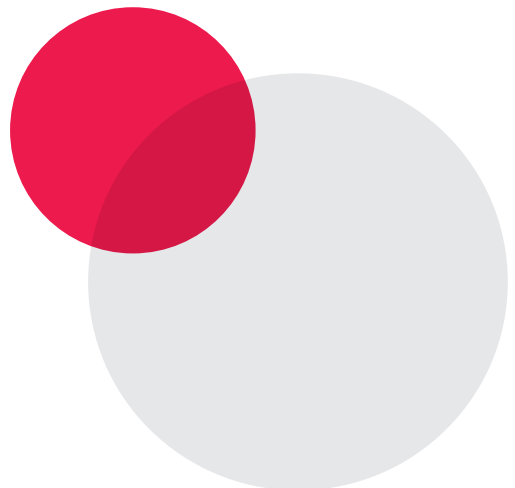
Principales décisions du conseil

La pédagogie et les élèves

- Adoption des calendriers scolaires 2019-2020;
- Adoption de l'organisation scolaire 2018-2019;
- Adoption des règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles pour 2019-2020;
- Adoption du cadre d'organisation des services éducatifs offerts dans les centres de formation professionnelle et dans les centres d'éducation des adultes pour l'année 2019-2020;
- Adoption du cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles pour l'année 2019-2020;
- Adoption de la liste des champs et disciplines des Services éducatifs aux jeunes, ainsi que les listes des spécialités et sous-spécialités en formation générale des adultes et en formation professionnelle pour 2019-2020;
- Acceptation de dispenser la 5^e secondaire à l'école de l'Escabelle à compter de l'année scolaire 2019-2020;
- Adoption d'une résolution autorisant la mise en place d'un service de garde à l'école des Bois-et-Marées à partir de l'année scolaire 2019-2020;
- Adoption d'une résolution autorisant le partenariat entre la Commission scolaire des Chic-Chocs et la Commission scolaire Eastern Shores pour l'obtention de cartes professionnelles;
- Adoption d'une résolution autorisant le support financier pour un projet de transport de l'école Notre-Dame-de-Liesse jusqu'au centre-ville de Gaspé pour l'année 2019-2020.

La communauté

- Adoption de plusieurs motions de félicitations;
- Renouvellement de l'adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour 2019-2020;
- Nomination de représentants au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec 2018-2019;
- Nomination d'un représentant au comité consultatif du plan directeur du Parc national Forillon.



L'administratif

- Nomination d'une nouvelle direction générale;
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette;
- Adoption de la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption du calendrier des jours chômés et payés 2019-2020;
- Adoption des modifications apportées au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;
- Adoption des révisions budgétaires;
- Adoption du plan des effectifs du personnel de soutien 2019-2020;
- Adoption du plan des effectifs du personnel professionnel 2019-2020;
- Adoption de la structure administrative du personnel d'encadrement 2019-2020;
- Adoption de l'affectation des gestionnaires 2019-2020;
- Adoption de la Politique relative à l'appréciation du rendement de la direction générale;
- Adoption des règles de répartition des ressources entre les entités de la commission scolaire 2019-2020;
- Adoption d'une résolution à l'effet de ne pas enclencher le mécanisme de consultation et l'avis public, en vue de la modification de l'acte d'établissement ou de la cessation de services d'éducation préscolaire dispensés dans une école, pour aucune de nos écoles pour l'année scolaire 2019-2020.

Les immeubles

- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022;
- Adoption des actes d'établissement 2019-2020;
- Adoption des contrats d'entretien d'immeuble, de transport et de déneigement;
- Adoption des projets de rénovation des toitures, des salles d'eau, des toilettes, de la maçonnerie, des portes, des fenêtres, des revêtements de plancher, des vestiaires, etc.
- Adoption d'une résolution pour demander l'autorisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de réaliser à sa charge et sans emprunt, un projet d'ajout d'espace au coût estimé de 5,7 millions \$, consistant au réaménagement de la Gare intermodale de Gaspé afin d'y accueillir l'École de restauration et du tourisme de la Gaspésie.

Le fonctionnement des commissaires

- Adoption de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019;
- Adoption du Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances du conseil des commissaires;
- Adoption d'une résolution d'appui à la Fédération des commissions scolaires du Québec dans ses démarches au regard de la nouvelle mesure fiscale fédérale pour les élus scolaires;
- Adoption d'une résolution en lien avec la gouvernance du réseau des écoles publiques du Québec.

Plan d'engagement vers la réussite

Plan de mise en oeuvre de l'an 1

OBJECTIF (Voir annexe -p.28)	MOYEN	SUIVI
Objectifs 1-2-3-4 Orientation 1 Objectifs 1.1.1.1-1.1.1.2-2.1.1.	Procéder à l'élaboration du projet éducatif des écoles et des centres.	Tous les établissements ont déposé leur projet éducatif le 30 septembre 2019.
Objectif 5 Faire en sorte que...	Déposer et réaliser en continu tous les projets que nous permettent les sommes qui nous sont accordées par le Ministère dans cette perspective.	Des enveloppes totalisant 6,6 M\$ ont été versées à la commission scolaire au cours de l'année. Au 30 juin 2019, l'ensemble des projets étaient en phase de réalisation, et ce, à différents niveaux d'avancement. Notre objectif étant d'engager les sommes dans un horizon de 24 mois suivant le dépôt au ministère.
Objectif 1.2.1.1	Déployer le plan numérique du ministère de l'Éducation dans l'ensemble des écoles et des centres avec la formation et le soutien technique nécessaire, en fonction des sommes disponibles.	<p>Les établissements de la commission scolaire ont été accompagnés par le Service des ressources informationnelles dans l'élaboration de leurs besoins technologiques en lien avec le plan d'action numérique.</p> <p>Un plan de déploiement a été élaboré en collaboration avec les services éducatifs afin d'inclure la formation et le support technique nécessaire pour chaque type d'équipement.</p> <p>L'ensemble des sommes disponibles et prévues au plan d'action numérique ont été utilisées selon les spécifications des mesures.</p>

OBJECTIF (Voir annexe -p.28)	MOYEN	SUIVI
Objectif 2.1.1.1	Implanter et standardiser la prise des présences systématiques dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires.	La formation et l'information concernant l'utilisation du volet des absences de Mozaïk ont été données à toutes les écoles. Des affiches et des cartes promotionnelles ont été conçues en 2018-2019 et distribuées en 2019-2020 Le déploiement se poursuivra l'an prochain. Ce volet n'est pas utilisé par tous les parents.
Objectif 2.1.1.3	Mettre à la disposition de chacune des écoles de la commission scolaire une certaine somme pour l'acquisition de matériel favorisant l'aménagement de classes flexibles pour de meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.	Toutes les écoles ont reçu un budget spécifique additionnel pour l'aménagement de classes flexibles.
Objectif 2.2.1.1 Mettre en place...	Rendre disponibles à l'ensemble des établissements de la commission scolaire, en collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon, des sommes allouées à la libération des enseignants pour la poursuite de l'implantation de la Réponse à l'intervention (RAI) et des communautés d'apprentissage professionnelles (les CAP).	Un budget spécifique additionnel a été attribué à la libération des enseignants pour la poursuite de l'implantation de la RAI et des CAP.
Objectifs 2.2.2.1 et 2.2.2.2	Autoriser l'embauche temporaire d'une ressource additionnelle au Service des ressources humaines pour aider la direction à mettre en place ces éléments cruciaux à la pérennité de la commission scolaire.	Le conseil des commissaires a autorisé l'embauche d'une ressource additionnelle pour une période de deux ans lors de sa séance du 18 juin 2019. La ressource a débuté son mandat le 1 ^{er} juillet 2019.
Objectif 2.3.1.1	Recueillir les besoins auprès de chaque intervenant, direction d'école, conseil d'établissement, comité de parents, afin d'établir un plan d'action en lien avec cette problématique.	Cet objectif a été reporté. Il sera considéré dans la suite de la mise en oeuvre du Plan d'engagement vers la réussite.
Objectif 2.3.2.1	Procéder à l'inventaire des ententes de partenariat existant à la commission scolaire, incluant toutes celles avec les établissements, en identifiant celles qui répondent spécifiquement à l'enrichissement de l'offre de service aux élèves, à leurs parents ou aux établissements.	Total : 243 ententes pour 1 933 élèves (136.92 ETP)

Quelques indicateurs de résultats

Plusieurs éléments de notre Plan d'engagement vers la réussite ne seront évalués qu'en 2022. D'ici là, il nous fait plaisir de vous partager quelques résultats en regard de certains de nos objectifs.

AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DES ÉLÈVES

Enjeu 1.1

L'intervention rapide, continue et concertée pour les apprentissages fondamentaux

Objectif 1.1.1

Hausser les taux de réussite en lecture, en écriture et en mathématique par année du primaire et du secondaire, pour les élèves ayant un plan d'intervention actif, en mettant en oeuvre les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.

Taux de réussite en lecture et en écriture pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Primaire / 2018-2019
Taux : 86,45 %
Taux de 2016-2017 : 80,28 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points

Taux de réussite en mathématique pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Primaire / 2018-2019
Taux : 76,35 %
Taux de 2016-2017 : 74,16 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points

Taux de réussite en lecture et en écriture pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Secondaire / 2018-2019
Taux : 82,03 %
Taux de 2016-2017 : 79,48 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points

Taux de réussite en mathématique pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Secondaire / 2018-2019
Taux : 68,98 %
Taux de 2016-2017 : 72,46 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points

Objectif 1.1.1.2

Hausser les moyennes en lecture, en écriture et en mathématique par année du primaire et du secondaire, pour tous les élèves, en mettant en oeuvre les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.

Moyenne en lecture et en écriture pour tous les élèves de la commission scolaire	
Primaire	
Moyenne	
2016-2017	78,84 %
2017-2018	78,90 %
2018-2019	79,24 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points	

Moyenne en mathématique pour tous les élèves de la commission scolaire	
Primaire	
Moyenne	
2016-2017	78,92 %
2017-2018	79,78 %
2018-2019	80,12 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points	

Moyenne en lecture et en écriture pour tous les élèves de la commission scolaire	
Secondaire	
Moyenne	
2016-2017	65,74 %
2017-2018	67,14 %
2018-2019	67,57 %
Cible 2022 : Hausse de 3 points	

Moyenne en mathématique pour tous les élèves de la commission scolaire	
Secondaire	
Moyenne	
2016-2017	80,36%
2017-2018	74,51%
2018-2019	75,33%
Cible 2022 : Hausse de 3 points	

Enjeu 1.2

Des apprentissages durables tout au long de la vie

Objectif 1.2.1.1

Soutenir les écoles et les centres dans le développement de pratiques pédagogiques favorisant le développement des compétences du 21^e siècle, plus particulièrement les compétences numériques des élèves jeunes et adultes.

Indicateur : Nombre d'écoles et de centres qui ont bénéficié d'un soutien dans le développement de pratiques pédagogiques favorisant l'intégration des compétences du 21^e siècle

Cible 2022 : 100 % des écoles et des centres ont bénéficié d'un soutien

Secteur des jeunes

- En 2018-2019, la robotique a été déployée dans toutes les écoles primaires (15) au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire;
- Un projet pilote pour l'utilisation du numérique en classe a également été déployé aux écoles Notre-Dame-de-Liesse (Ipad), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Ipad) et Antoine-Roy (Chromebook).

Secteur des adultes

- Les centres C.-E.-Pouliot, de l'Envol et Champagnat ont bénéficié des services de notre ressource RÉCIT FGA dans le but d'atteindre l'objectif visé de notre PEVR.

AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF FAVORABLE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES**Enjeu 2.1**

Un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire

Objectif 2.1.1.1

Augmenter la persévérance scolaire et la motivation à venir à l'école, en privilégiant la bienveillance au cœur de l'intervention éducative, notamment dans la relation maître-élève.

Indicateur

Taux de sorties sans diplôme ou qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes			
	2014-2015	2015-2016	2016-2017
CS des Chic-Chocs	15,7 %	10,8 %	13,9 %
Filles	4,5 %	6,2 %	9,4 %
Garçons	28,2 %	15,5 %	17,9 %
Réseau public	15,5 %	14,5 %	15,1 %
Filles	11,9 %	11,1 %	11,5 %
Garçons	19,2 %	18 %	18,8 %
Ensemble du Québec	13,5 %	13 %	13,1 %
Filles	10,4 %	10,1 %	10 %
Garçons	16,8 %	16 %	16,3 %
Cible 2022 : Baisse de 4 points			

Indicateur

Taux d'absentéisme des élèves du secondaire, de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP)	
2018-2019	
	Taux d'absentéisme
Secondaire	7,64 %
FGA	21,5 %
FP	5 %
Cible 2022 : Baisse de 5 points La cible a été établie sans référence aux données antérieures compilées.	



Objectifs nationaux

Objectif national 1 (cible 2030)

Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte et la durée des études												
	Cohorte de 2009 Sept. 2009 à juin 2016			Cohorte de 2010 Sept. 2010 à juin 2017			Cohorte de 2011 Sept. 2011 à juin 2018			Cohorte de 2012 Sept. 2012 à juin 2019		Cohorte de 2013 Sept. 2013 à juin 2020
	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	5 ans
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
CS des Chic-Chocs	63,7	70,1	72,1	65,3	68,2	70,8	67,8	73,5	79,2	67,1	75,2	68,6
Réseau public	61,7	72	76,5	63,6	73,5	77,7	65,7	74,8	78,6	66,1	75	68,2
Ensemble du Québec	67,4	76,3	80,1	68,8	77,3	80,9	70,8	78,6	81,8	71,2	78,9	72,2
Situation actuelle (cohorte de 2011) : 79,2 %												
Cible 2022 : 78 %												

Objectif national 2 (cible 2030)

Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans Écart entre les filles et les garçons			
	Cohorte 2009	Cohorte 2010	Cohorte 2011
Tous	72,1 %	70,8 %	79,2 %
Filles	81,3 %	76,9 %	81,4 %
Garçons	62,6 %	64,7 %	77,3 %
Écart	18,7 %	12,2 %	4,1 %
Cible 2022 : 16 points			

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans Situation actuelle - Cohorte de 2011		
Écart entre les EHDAAs (ayant un plan d'intervention actif (PI)) et les élèves sans PI actif		
	Taux	Écart
Tous	79,2 %	
Élèves sans PI	*	***
EHDAAs	**	
Résultat de 2008-2009 : Écart de 40,9 points		
Cible 2022 : 35 points		
* Cette donnée est de type local et ne peut être croisée à une donnée ministérielle.		
** Cette donnée n'est plus fournie par le ministère pour le moment.		
*** L'écart en points ne peut être calculé puisque nous n'avons plus toutes les données.		

Objectif national 3 (cible 2030)

Ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

Proportion d'élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire				
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Proportion d'élèves de 13 ans et plus	24,6 %	19,8 %	19,9 %	17,5 %
Proportion de filles	20,8 %	18,1 %	17,9 %	17,3 %
Proportion de garçons	27,9 %	21,1 %	21,9 %	17,7 %
Cible 2022 : 15 %				

Objectif national 4 (cible 2030)

Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire, dans le réseau public.

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire			
	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Commission scolaire	88,2 %	78,8 %	91,6 %
Cible 2022 : 91 %			

Orientations nationales

Orientation 1 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.

Objectif CSCC : Assurer, aux élèves du primaire, 60 minutes d'activités physiques par jour, selon des modalités diversifiées, déterminées par chaque école primaire.

Indicateur : Taux d'élèves du primaire qui bénéficient de la mesure d'activités physiques de 60 minutes par jour

- **Au cours de l'année, 45,8% des élèves ont bénéficié de la mesure d'activités physique À l'école on bouge comparativement à 43,3% pour l'année 2017-2018.**

Cible 2022 : Taux de 100 % des élèves du primaire qui ont un temps quotidien d'activités physiques de 60 minutes

Orientation 2 : Contribuer à rehausser la part de la population adulte qui démontre des compétences élevées en littératie sur le territoire de la Commission scolaire.

Objectif CSCC : Promouvoir l'offre de services en alphabétisation en collaboration avec les partenaires concernés.

Indicateur : Nombre d'inscriptions en alphabétisation

- **Six inscriptions en alphabétisation ont été comptabilisées au cours de l'année scolaire.**

Cible 2022 : Hausse du nombre d'inscriptions en alphabétisation sur le territoire de la commission scolaire

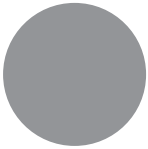
Faits saillants de l'année

SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- L'année scolaire 2018-2019 a été marquée par la poursuite de l'implantation de la réponse à l'intervention (RAI) et des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP). Un accompagnement avec monsieur Pascal Lefebvre, orthophoniste impliqué dans l'implantation de pratiques préventives dans des écoles primaires, a été offert à tous les enseignants du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire de la commission scolaire. De plus, ces enseignants ont été libérés pour mettre en place le dépistage et des communautés de pratique pour mieux répondre aux besoins des élèves.
- Des communautés d'apprentissage pour les enseignants de musique et d'éducation physique ont été mises sur pied.
- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) ont été mis en place au 1^{er} cycle du secondaire.
- Un projet pilote sur le numérique en classe a vu le jour aux écoles Notre-Dame-de-Liesse (élèves de la 4^e à la 6^e année), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (élèves de 5^e et 6^e année) et Antoine-Roy (élèves de 1^{re} et 2^e secondaire).
- Toute les équipes-écoles ont été rencontrées pour la présentation du programme d'éducation à la sexualité et un accompagnement plus spécifique en lien avec les contenus à enseigner a été offert aux enseignants de 4^e et de 6^e année du primaire, ainsi qu'à ceux du secondaire.
- 11 écoles sur 17 ont participé au programme *Nager pour survivre*.
- La Ligue amicale primaire interscolaire des Chic-Chocs (LAPICC) a tenu deux tournois dans chacun des secteurs de la commission scolaire. Près de 300 élèves ont participé à ces activités.

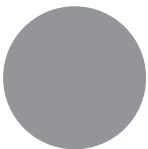
SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Dans le cadre du Plan numérique du ministère, déploiement des équipements technologiques de façon concertée avec les services éducatifs afin d'assurer les formations et le support technique nécessaire.
- Sécurisation de l'infrastructure numérique de la commission scolaire.



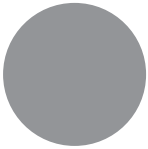
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- Accueil et intégration de trois nouveaux membres dans le Service.
- Coordination de la démarche de rehaussement du climat de travail des gestionnaires avec le groupe Larsen.
- Pilotage de la révision du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs avec le comité ressources humaines du conseil des commissaires.
- Élaboration d'une procédure afin de faciliter l'obtention de tolérance d'engagement pour le personnel enseignant auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Élaboration d'une entente paritaire pour le personnel de soutien afin de les inciter à compléter le diplôme d'études collégiales (DEC) en Éducation spécialisée.
- Révision de la politique de développement des compétences du personnel professionnel.
- Organisation d'une activité de reconnaissance pour les membres du personnel ayant atteint leurs 25 années de service et plus en éducation.



SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- En milieu d'année, des postes permanents ont été créés afin de pallier le manque de main d'œuvre et stabiliser l'équipe d'ouvriers certifiés d'entretien.
- En octobre, le financement pour les projets Maintien des bâtiments a été confirmé. Un montant de 6,6 M\$ nous a été octroyé, afin de réaliser des travaux importants sur la majorité de nos bâtiments.
- Un chantier majeur s'est mis en branle en mars 2019 : l'aile de l'école de l'Anse a été reconstruite pour un coût de 2,8 M\$. L'immeuble a pu être occupé à la rentrée scolaire 2019-2020.
- Au niveau de la gestion énergétique, la commission scolaire a participé pour une troisième année au programme de gestion de la demande de puissance d'Hydro-Québec. Ce programme a permis à l'organisation d'aller chercher une compensation financière de plus de 90 000 \$.
- L'embauche d'un coordonnateur de projets, financé à même les programmes du ministère, nous a permis d'assurer un suivi encore plus serré des travaux majeurs. L'ajout de cette ressource a contribué à rendre le processus plus efficient et à obtenir un plus haut rendement sur les capitaux investis.

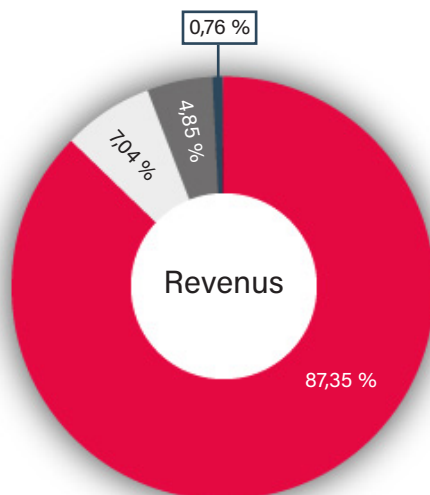


SERVICE ÉDUCATIFS AUX ADULTES

- Participation au Grand Défi : Bâtir ma région! (concours).
- Le Centre de formation de La Haute-Gaspésie (CFHG) a remporté le prix Mixité en chantier - Volet « Mentorat » lors du 23^e gala national du concours Chapeau, les filles! et de son volet Excelle Science. Cette récompense est attribuée à un établissement d'enseignement public s'étant démarqué par ses actions de soutien et d'encadrement favorisant la réussite et la persévérance des élèves dans les programmes traditionnellement masculins qui mènent à un métier ou une occupation de la construction.
- Les membres du comité organisateur des Olympiades de la formation professionnelle du Centre de formation de La Haute-Gaspésie ont été les récipiendaires de l'Ordre du mérite de la Commission scolaire des Chic-Chocs dans la catégorie Personnel scolaire.
- Formation d'une durée de six jours offerte par François Massé, au sujet des communautés d'apprentissage professionnelles. Les conseillers pédagogiques, orthopédagogues et enseignants composaient la clientèle cible.
- Embauche d'une agente de motivation et de persévérance scolaire.
- Deux nouvelles ententes ont été conclues avec des recruteurs pour accueillir des élèves internationaux.
- Dévoilement officiel de notre projet d'école spécialisée en restauration et en tourisme. Ce projet vise à relocaliser les départements *Cuisine* et *Service de la restauration* du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé à la Gare intermodale et requiert un financement de 6 M\$.
- Visite en Belgique d'un représentant de la commission scolaire pour fin de recrutement.
- Accueil de la première cohorte du programme de formation professionnelle *Conduite d'engins de chantier*, offert en partenariat avec le Centre national de conduite d'engins de chantier de la Commission scolaire des Navigateurs.
- Participation à des salons et à des colloques relatifs à la formation et à l'emploi.

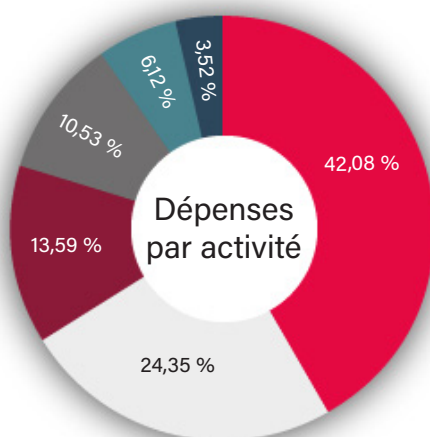
Portrait des ressources financières

- Revenus de 63 336 149 \$



- Subventions du MEES
- Taxes scolaires
- Autres subventions et contributions
- Autres revenus

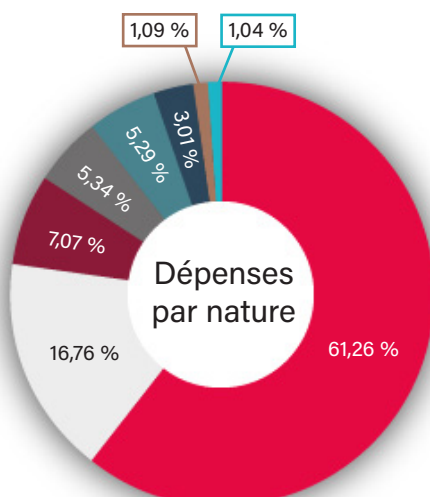
- Dépenses de 62 906 040 \$



- Activités d'enseignement et de formation
- Activités de soutien à la formation
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités connexes

Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (121 866)

- Excédent de l'exercice terminé le 30 juin 2019 : 430 109 \$



- Rémunération
- Contributions de l'employeur
- Frais de déplacement
- Fournitures et matériel
- Services, honoraires et contrats
- Autres charges
- Immobilisations
- Services de la dette

Créances douteuses et autres provisions (533 735)

- Surplus accumulés : 9 708 533 \$

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a adopté et sanctionné la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'états. La LGCE établit des obligations particulières pour les commissions scolaires, notamment d'inclure dans son rapport annuel le bilan des contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019. De plus, cette loi exige aux organismes de faire état des effectifs par catégories d'emplois, et ce, du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

LGCE	Contrats conclus avec les personnes morales / Sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques	Total des contrats
Nombre de contrats	5	0	5
Valeur des contrats	220 000,00 \$	0	220 000,00 \$

LGCE	Avril 2018 à mars 2019			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	60 024,73	0,00	60 024,73	39
Personnel professionnel	65 262,96	376,22	65 639,18	62
Personnel enseignant	497 595,00	541,14	498 136,14	681
Personnel de bureau, technicien et assimilé	278 059,09	1 301,24	279 360,32	364
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	33 290,81	817,51	34 108,32	39
Total	934 232,58	3 036,10	937 268,68	1 185

La cible fixée par le Ministère pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 est de 912 885.65 heures rémunérées. Il s'agit d'une diminution de 15 033.6 heures rémunérées comparativement à la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Selon nous, cette diminution n'est pas cohérente avec les investissements consentis par le Ministère dans diverses mesures de soutien aux élèves, ainsi que pour les infrastructures.

En effet, le nombre d'heures rémunérées réelles pour la période visée est de 937 268.68, ce qui constitue un dépassement de la cible de 24 383.03 heures rémunérées (2.67%). Ce faible dépassement peut s'expliquer par la création de nouvelles classes de maternelle 4 ans et l'ajout de postes de soutien qui y sont reliés. De plus, nous avons réussi à pourvoir plusieurs postes de professionnels absents pour divers congés alors que par le passé nous avons plus de difficultés.

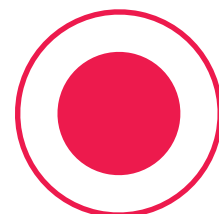
Protecteur de l'élève et gestion des plaintes

Comme Protecteur de l'élève, aucune plainte portée à mon attention ne concernait ou n'impliquait, directement ou indirectement, une personne apparentée. En plus de répondre à plusieurs appels d'information, j'ai traité trois plaintes dont une a fait l'objet d'une recommandation au conseil des commissaires.

Yvan Landry, protecteur de l'élève



Rapport sur la violence et l'intimidation à l'école



École	Physique	Verbale	Écrite	Électronique
Antoine-Roy				
de l'Anse				
des Bois-et-Marées				
C.-E.-Pouliot				
de l'Escabelle				
Esdras-Minville				
Gabriel-Le Courtois				
Notre-Dame				
Notre-Dame-de-Liesse				
Notre-Dame-des-Neiges				
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur				
des Prospecteurs				
du P'tit-Bonheur				
Saint-Antoine				
Saint-Joseph-Alban				
Saint-Maxime				
Saint-Norbert				
Saint-Paul				
Saint-Rosaire et de la Découverte aux Quatre-Vents				

Code d'éthique et de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires dispose d'un Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie. Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

Rapport du conseiller à l'éthique **et à la déontologie**

En tant que conseiller à l'éthique et à la déontologie, j'ai eu à traiter une demande d'avis en 2018-2019 dont le rapport final a été déposé le 1^{er} octobre 2019.

Bernard Nadeau, PH. D.
Conseiller en éthique

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En tant que responsable du suivi des divulgations pour la Commission scolaire des Chic-Chocs, dont le mandat découle de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, je vous informe que je n'ai eu aucun dossier de cette nature à traiter au cours de l'année 2018-2019.

Claude Petitpas

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics **et sur la protection des renseignements personnels**

Au cours de l'année 2018-2019, la Commission scolaire des Chic-Chocs a reçu 30 demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et elles ont toutes été traitées à l'exception d'une demande qui est présentement en contestation auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec.

ANNEXE

Plan d'engagement vers la réussite Axes, enjeux et objectifs de la commission scolaire

Axe 1 : Le développement du plein potentiel des élèves	
<p>Enjeu 1.1 L'intervention rapide, continue et concertée pour les apprentissages fondamentaux</p>	<p>Orientation 1.1.1 Agir rapidement, de façon continue et concertée auprès des élèves qui présentent des facteurs de vulnérabilité et des difficultés d'apprentissage, notamment pour les apprentissages fondamentaux.</p> <p>Objectif 1.1.1.1 Hausser de 3 points les taux de réussite en lecture, en écriture et en mathématique, par année du primaire et du secondaire, pour les élèves ayant un plan d'intervention actif, en mettant en œuvre les meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.</p> <p>Objectif 1.1.1.2 Hausser de 3 points les moyennes en lecture, en écriture et en mathématique par année du primaire et du secondaire, pour tous les élèves, en mettant en œuvre des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.</p>
<p>Enjeu 1.2 Des apprentissages durables tout au long de la vie</p>	<p>Orientation 1.2.1 Développer les compétences du 21^e siècle.</p> <p>Objectif 1.2.1.1 Soutenir les écoles et les centres dans le développement de pratiques pédagogiques favorisant le développement des compétences du 21^e siècle, plus particulièrement les compétences numériques des jeunes et des adultes.</p>
Axe 2 : Un environnement socio-éducatif favorable à la réussite des élèves	
<p>Enjeu 2.1 Un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire</p>	<p>Orientation 2.1.1 Offrir un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire favorisant la motivation à venir à l'école et le désir de persévérer dans son cheminement scolaire.</p> <p>Objectif 2.1.1.1 Augmenter la persévérance scolaire et la motivation à venir à l'école, en privilégiant la bienveillance au cœur de l'intervention éducative, notamment dans la relation maître-élève.</p> <p>Objectif 2.1.1.2 Former les élèves et le personnel de tous les ordres d'enseignement à une utilisation saine et responsable des technologies de l'information.</p> <p>Objectif 2.1.1.3 Soutenir des projets d'aménagement physique et matériel de classes, axés sur les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.</p>

Axe 2 : Un environnement socio-éducatif favorable à la réussite des élèves

<p>Enjeu 2.2 Une intervention éducative de qualité</p>	<p>Orientation 2.2.1 Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives.</p> <p>Objectif 2.2.1.1 Mettre en place, dans les écoles et les centres, des équipes collaboratives efficaces tout en répondant aux besoins de formation qui en découlent, notamment pour les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.</p> <p>Orientation 2.2.2 Développer des stratégies de recrutement et de rétention de personnel de qualité.</p> <p>Objectif 2.2.2.1 Diversifier les stratégies de recrutement du personnel en pénurie, dans un contexte de région éloignée et d'une demande croissante.</p> <p>Objectif 2.2.2.2 Assurer des modalités d'accueil et d'insertion professionnelle à tous les nouveaux employés.</p>
<p>Enjeu 2.3 La collaboration école-famille-communauté</p>	<p>Orientation 2.3.1 Promouvoir l'engagement parental.</p> <p>Objectif 2.3.1.1 Innover dans les modalités de communication et de soutien pour favoriser l'engagement des parents dans la réussite de leur enfant et leur participation à la vie scolaire.</p> <p>Orientation 2.3.2 Établir des liens avec les partenaires dans un souci de répondre aux besoins des élèves, de leurs parents et des établissements scolaires.</p> <p>Objectif 2.3.2.1 Favoriser des partenariats, en soutien à la réussite scolaire, qui enrichissent l'offre de service aux élèves, à leurs parents et aux établissements scolaires.</p>